

Congrès international du vin et de la vigne

«La vigne et le vin, entre tradition et modernité»

Bucarest, le 3 juin 2013

Mesdames et Messieurs les délégués des pays membres de l'OIV, je vous souhaite la bienvenue en Roumanie!

Vous êtes ici dans un pays de longue tradition viticole, une tradition millénaire pourrais-je dire, si nous nous rappelons qu'il y a quelque 2 000 ans d'ici, l'une des décisions politiques des plus controversées jamais prises dans cette région fut celle du roi géto-dace Burebista de brûler les vignes.

Pourquoi cette décision? Les avis sont partagés. Peut-être la consommation de vin était-elle trop importante et se faisait-elle sans modération... Peut-être les vignes présentaient-elles trop d'attrait pour les peuples migrants... Ou peut-être tout simplement s'agissait-il d'en faire monter le prix...

Ce qui est certain, c'est que cette décision n'a absolument pas plu aux producteurs, principalement, me semble-t-il, parce qu'elle n'a pas été assortie de mesures de compensation financière, pas plus qu'aux consommateurs; la preuve en est que cette décision fait toujours parler d'elle aujourd'hui.

Cela étant, après le règne de Burebista, les vignes ont refait leur apparition, le commerce du vin a repris, et les historiens relatent que des navires chargés d'amphores de vin partaient de Tomis, la ville actuelle de Constanța, ville portuaire de la mer Noire, vers le marché mondial de l'époque.

* * *

J'ai commencé mon intervention par cette petite histoire pour souligner que le vin est un des premiers produits à avoir été commercialisés dans le monde. Il a été, en quelque sorte, l'un des premiers produits mondialisés.

Et aujourd'hui, les défis sont, en principe, toujours les mêmes: un bon vin doit être à la hauteur de sa réputation; il doit répondre aux goûts des consommateurs, trouver de nouveaux marchés et... être consommé avec modération.

Mais sur le marché mondial actuel, ces défis sont bien plus difficiles à relever, d'autant plus qu'on parle ici de goûts, de préférence et de traditions de consommation qui sont extrêmement variés. Il s'agit d'un marché exigeant, sur lequel le producteur ne peut se limiter à respecter les normes de qualité, mais doit aussi aller au-devant des désirs du consommateur.

Cela exige, d'une part, davantage de spécificité, d'authenticité et un lien plus solide avec la tradition et, d'autre part, une plus grande souplesse pour répondre aux attentes de plusieurs catégories de consommateurs.

Sur ce marché mondial, l'OIV revêt une importance cruciale.

Dans un secteur fondamentalement axé sur la confiance et la fidélité du consommateur, les recommandations de l'OIV en ce qui concerne les pratiques œnologiques, le maintien et le relèvement des normes de production, la définition, l'étiquetage et la garantie d'authenticité des produits sont autant d'éléments essentiels.

L'Union européenne et l'OIV ont des intérêts communs et contribuent à l'harmonisation des pratiques et des normes à l'échelle internationale et en Europe afin de faciliter la production et la commercialisation des produits vitivinicoles.

Les recommandations et les pratiques œnologiques de l'OIV sont devenues une référence pour le vin européen, et la réforme du vin de l'Union européenne intervenue en 2008 n'a fait que confirmer cet état de fait. Si je suis parmi vous aujourd'hui, c'est aussi pour renforcer l'engagement de la Commission européenne en faveur des travaux de l'OIV.

Le secteur vitivinicole est un secteur stratégique pour l'Union européenne. J'en veux pour preuve que l'Europe est, et de loin, le plus grand producteur, exportateur et importateur de vins au monde.

L'Union européenne peut se targuer d'offrir le plus vaste éventail de vins, de vins de qualité, de vins liés à la tradition et à des régions spécifiques, produits dans près de la moitié de ses 27 États membres.

C'est la raison pour laquelle j'aimerais saluer tout particulièrement le thème de ce congrès intitulé «La vigne et le vin, entre tradition et modernité».

Pour l'Union européenne, ces deux éléments revêtent autant d'importance l'un que l'autre: une viticulture moderne, innovante, respectueuse de l'environnement et compétitive peut aller de pair avec le maintien et la valorisation des traditions. Qui plus est, ce sont la tradition, l'histoire et la valeur culturelle qui constituent un plus en matière de compétitivité.

Personnellement, je ne perçois pas la tradition comme un retour vers une approche conservatrice, comme quelque chose de figé dans une image du passé. La redécouverte de la tradition est la valorisation de ce passé, de cette histoire, de cette expérience; c'est le bouquet qui différencie un vin d'un autre.

Très souvent en Europe, les vins sont associés à des paysages spécifiques, des paysages qui font partie de notre patrimoine culturel. Les noms de vignobles sont devenus non seulement des marques de qualité des vins qu'ils produisent, mais également des attributs propres à ces régions.

L'histoire d'un vin évoque des lieux pittoresques, une authenticité, une identité, une diversité. La culture, l'histoire et la tradition de la consommation de vin sont liées à nos

racines. Et la viticulture a toujours été associée au maintien d'un milieu rural vivant, dynamique.

En dépit de la crise économique, le secteur du vin reste très compétitif. Il est un des secteurs les plus dynamiques de l'agriculture européenne et reste l'un des plus compétitifs au monde.

Mais pour garder le rythme, il faut innover, faire de la recherche, à tous les niveaux, de la vigne jusqu'au vin en bouteille.

Pour pouvoir continuer à nous réjouir de tous les attributs qui donnent au vin la valeur mentionnée sur l'étiquette, il faut faire des investissements, afin de conserver la biodiversité génétique de la vigne, et de la recherche, pour en assurer la durabilité.

Ces investissements sont nécessaires pour permettre au secteur de conserver sa compétitivité tout en se positionnant comme chef de file de pratiques agricoles durables et de produits innovants.

Par ailleurs, il s'agit là des grandes lignes de la réforme du secteur viticole européen lancée en 2008 et de quelques-uns des éléments les plus importants de la réforme de la politique agricole commune européenne qui s'appliquera dans l'Union européenne à partir de l'année prochaine.

Je continuerai à encourager les investissements dans ce secteur, dans sa promotion, afin de consolider la réputation des vins de qualité de l'Union européenne. Parallèlement, j'encouragerai les producteurs à conserver les meilleures traditions en matière de production des vins, et à maintenir ce lien avec le territoire, la culture et l'histoire.

À propos des discussions relatives aux droits de plantation, la Commission a entendu les problèmes et les besoins du secteur et proposé un nouveau système d'autorisation, qui offre un cadre plus équilibré et plus dynamique pour l'avenir de la viticulture européenne.

Je me félicite que ce congrès ait lieu en Roumanie et que l'OIV soit revenue dans ce pays après 45 ans. Vous pourrez ainsi constater de visu les résultats de la transformation du secteur vitivinicole roumain.

En quelques années, ce secteur est passé d'une production axée sur les quantités, héritage de la période communiste, période durant laquelle l'image et la valeur du vin roumain ont beaucoup souffert, à une production moderne, compétitive, orientée vers la qualité.

Voilà encore un bel exemple de la manière dont le mariage entre la tradition et la modernité peut mener à la renaissance d'un secteur.

Mais je vais m'arrêter là car je suis certain que vous aurez l'occasion de déguster et d'apprécier les fruits de cette union et de vous en réjouir.

Je vous remercie pour votre attention.